

Human Rights Without Frontiers

Avenue d'Auderghem 61/16, 1040 Bruxelles

Phone/Fax: 32 2 3456145

Email: international.secretariat.brussels@hrwf.net – Website: <http://www.hrwf.net>



Réveil du religieux, éveil de la société

Colloque organisé par l'Observatoire européen des religions et de la laïcité

& Initiatives Africaines

22 mars 2011 (Espace ASIEM, Paris)

La FECRIS, la liberté de religion et les droits de l'homme



Willy Fautré
22 mars 2011

La FECRIS, la liberté de religion et les droits de l'homme

Willy Fautré

Au cours de ces dernières années, le religieux est revenu à l'avant-plan de l'actualité et des préoccupations politiques. Les institutions de l'Union européenne si indifférentes, voire résistantes à tout débat sur des sujets à caractère religieux jusqu'à la fin de la première décennie du 21^e siècle, s'intéressent enfin aux problèmes de liberté religieuse hors de l'Union européenne. Au Parlement européen, des conférences sur les minorités chrétiennes dans des pays musulmans mais également sur le voile ou la burqa dans l'Union européenne ont été organisées. D'autres initiatives visant à créer de nouveaux mécanismes pour intégrer les questions de liberté religieuse dans les rouages du Parlement européen sont également en cours. Toutefois, cela réveille aussi des polarisations bien connues opposant notamment d'une part les milieux religieux et d'autre part les chantres d'une certaine laïcité ainsi que les associations de défense des droits de la femme hostiles à l'Eglise catholique. Par contre, les services de Lady Ashton au Conseil de l'Union Européenne ont d'ores et déjà intégré la liberté religieuse dans leur organigramme et une personne a été chargée de cette mission. Depuis le début de cette décennie, le foisonnement des lobbys religieux et anti-religieux s'est brusquement accéléré sur la place bruxelloise où des institutions européennes y ont leur siège permanent et où le Parlement séjourne deux à trois semaines par mois.

Eveil de la société et du politique à certaines problématiques religieuses ne veut donc pas nécessairement dire qu'un vent nouveau et favorable s'est mis à souffler dans une seule et même direction. Si le calme plat a régné sur une mer où les débats avaient été gelés pendant trop longtemps, un réchauffement du climat religieux a commencé à faire fondre la glace de l'indifférence, à agiter les vagues et enfler les voiles du débat public. Or, le vent qui s'est levé se révèle être tourbillonnant et capricieux.

Retour du religieux dans l'espace public, sans doute, mais aussi retour de forces opposées à la liberté de croire et de changer de religion quels que soient les vêtements dont elles se parent.

L'une de ces forces est constituée par la FECRIS (Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme), une organisation regroupant 25 associations anti-sectes en Europe. Fondée à Paris en 1994 à l'initiative de l'association française ADFI (Association pour la Défense de la Famille et de l'Individu), son siège tout d'abord fixé à Paris au siège de l'ADFI est maintenant localisé au siège d'une autre association anti-sectes française, le GEMPPI (Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Prévention de l'Individu).

La FECRIS est parvenue à se faire accréditer par l'Organisation des ONG Internationales du Conseil de l'Europe et par l'ONU. Elle participe également à la conférence annuelle de l'OSCE à Varsovie où une session est consacrée à la liberté de religion ou de croyance. Elle s'est ainsi acquise une légitimité et une honorabilité imméritées au vu de son discours et de ses pratiques à l'égard de groupes religieux minoritaires. Il suffit en effet de gratter le vernis de son discours et

de celui de ses associations membres à l'étranger en matière religieuse pour y découvrir une intolérance et des incitations à la haine à l'égard de certains mouvements spirituels ou convictionnels qui soulèveraient un tollé de propos indignés si elles concernaient les musulmans ou les juifs.

Autriche

En Autriche, il existe 35 organisations anti-sectes créées soit à l'initiative d'organes de l'Etat (8) soit par l'Eglise catholique (9) et l'Eglise Evangélique Luthérienne (7) soit privées (3) soit sous forme de centres de counseling pour les familles en matière de sectes (8). La FECRIS est représentée par l'une d'elles, la « Société contre les Dangers des Sectes » (GSK), fondée en 1977.

Dans cette mosaïque de mouvements anti-sectes, le Bureau Fédéral des Questions Relatives aux Sectes mis en place par une loi en 1998, joue un rôle-clé en tant qu'il est le fruit d'une décision du parlement autrichien et qu'il légitimise toutes les initiatives antérieures et futures d'origines diverses en cette matière. Ce Bureau Fédéral correspond à la MIVILUDES (Mission de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires) en France et au CIAOSN (Centre d'Information et d'Avis sur les Organisations Sectaires Nuisibles) en Belgique.

Au cours des dix dernières années, l'association membre de la FECRIS en Autriche s'est surtout illustrée par les propos et les agissements de son dernier président, Friedrich Griess. Ce catholique pratiquant s'est pleinement investi dans la lutte anti-sectes quand sa fille a rejoint un groupe néo-pentecôtiste dénommé Norweger ou Amis de Smith. Victime de relations sexuelles imposées par son frère, elle ne retrouva son équilibre psychologique et n'échappa à la tentation du suicide que grâce à ce mouvement religieux dont elle s'enorgueillit d'être toujours membre. Friedrich Griess n'a jamais accepté le changement de religion de sa fille adulte et sa prise de distance par rapport à ses parents et l'a imputé au groupe néo-pentecôtiste alors qu'il s'agissait avant tout d'un problème de relations intra-familiales. Il s'agit là du même processus psychologique par lequel sont passés d'autres pourfendeurs de « sectes » tels que Roger Ikor, fondateur du CCMM, et le Dr Champollion, fondateur de la première section de l'ADFI, suite au libre choix d'un de leurs enfants de rejoindre un mouvement philosophique ou religieux qui n'était pas à leur goût.

Friedrich Griess, président de l'association membre de la FECRIS en Autriche, a été maintes fois reconnu coupable par des tribunaux autrichiens de diffamation à l'encontre du groupe néo-pentecôtiste de sa fille mais a par contre trouvé une oreille attentive auprès des médias et du Bureau Fédéral des Questions Relatives aux Sectes.

Une brochure mettant l'opinion publique en garde contre les sectes publiée par le Ministère fédéral de l'environnement, de la jeunesse et de la famille a été imprimée à 300 000 exemplaires

en 1996 et rééditée trois ans plus tard. Le Bureau Fédéral des Questions Relatives aux Sectes et toutes les associations anti-sectes, dont celle de la FECRIS, ont largement contribué à leur diffusion.

Dans un arrêt de la Cour Constitutionnelle saisie par plusieurs mouvements de méditation transcendante, il a été établi que le Bureau Fédéral des Questions Relatives aux Sectes, en diffusant ce type d'informations, n'avait pas respecté le principe fondamental de liberté de religion ou de croyance auquel ils ont droit.

Enfin, on ne peut passer sous silence le financement public des mouvements anti-sectes, y compris celui de la FECRIS qui reçoit des fonds du Bureau de la Famille du gouvernement régional de Basse Autriche et s'est vu attribuer des subventions à hauteur de 210 230 EUR de la ville de Vienne pour la période 1992-2008. A cela viennent s'ajouter d'autres sources de financement public pour des campagnes de mise en garde contre les sectes dont le commun dénominateur est le manque de transparence. Particulièrement problématique est également le non-respect du principe fondamental de la liberté de religion et de croyance par les organisations anti-sectes dont les campagnes d'information et de mises en garde sont financées avec des fonds publics.

Allemagne

En Allemagne, une commission d'enquête parlementaire sur les sectes a été mise en place comme en France et en Belgique. Elle a rendu son rapport en juin 1998. La conclusion en était que les nouvelles religions et mouvements philosophiques ne présentaient pas de risque particulier mais la majorité des membres de la commission recommanda néanmoins des mesures législatives. Toutefois, les partis politiques au pouvoir décidèrent de ne pas mettre en place une institution fédérale de vigilance ou de lutte contre les sectes.

Pourtant, l'Allemagne compte des dizaines d'institutions diffusant des informations et des mises en garde à l'encontre des sectes : pas moins de 18 ministères fédéraux ou régionaux et plus de 80 organisations dépendant de l'Eglise Catholique, de l'Eglise Evangélique Luthérienne ou privées dont un certain nombre sont financés par les pouvoirs publics.

En Allemagne, la FECRIS est représentée par plusieurs organisations anti-sectes. La principale est l'*Action pour la Liberté Spirituelle et Psychique* (AGPF). Elle est souvent citée comme référence dans les brochures sur les sectes publiées par des institutions de l'Etat allemand. Au centre du marché des religions prises pour cibles par l'AGPF se trouvent, comme en France, la Scientologie, les Témoins de Jéhovah, Hare Krishna, des groupes de méditation transcendante et diverses institutions de développement personnel. Toutefois, le Dalaï Lama et Falun Gong sont aussi l'objet de critiques et il leur est reproché de faire de la politique contre le régime communiste de Chine.

Une autre association membre de la FECRIS est l'*Info-Secte de Rhénanie-Westphalie*, une organisation financée par les pouvoirs publics au sein de laquelle du personnel religieux et des prêtres de l'Eglise catholique dispensent leurs services de conseillers et mettent en garde contre les « sectes ».

Des organisations représentant la FECRIS en Allemagne et certains de leurs dirigeants ont été traînés devant les tribunaux dans des affaires de diffamation. En 1992, dans une affaire opposant le mouvement de méditation transcendante Osho à AGPF, le Tribunal Administratif Suprême estima que l'organisation membre de la FECRIS ne diffusait pas d'information neutre et objective et qu'à ce titre, l'Etat contreviendrait à la loi en continuant à financer une telle organisation.

Russie

En Russie, l'association membre de la FECRIS porte le nom de « *Centre St Irénée de Lyons pour les Etudes Religieuses* ». Il s'agit d'un organe de l'Eglise Orthodoxe créé en 1993 par Alexandre Dvorkin pour lutter contre les « sectes » et dont il est toujours le président. Cette organisation anti-sectes a été bénie par le Patriarche de Moscou et de toute la Russie, Alexis II. En outre, des associations affiliées à la représentation de la FECRIS en Russie sont dirigées par des prêtres et des archiprêtres radicaux de l'Eglise Orthodoxe ou bien sont des départements missionnaires de diocèses orthodoxes.

Les cibles de leurs accusations fantaisistes et d'incitations à la haine sont connues :

Falun Gong, ce mouvement spirituel dont les membres sont impitoyablement persécutés en Chine malgré les critiques d'Amnesty International et Human Rights Watch, est accusé d'être à la solde de la CIA pour déstabiliser la Chine communiste ;

Les Baha'is, un mouvement schismatique de l'Islam, sont accusés d'avoir été instrumentalisés par l'Empire Russe pour faire de l'espionnage dans la Perse qu'ils avaient dû fuir à l'époque et ils en ont profité pour s'incruster en Russie ;

L'Eglise des Mormons est présentée comme une société commerciale internationale ayant des liens avec la CIA ;

Hare Krishna, un mouvement originaire de l'Inde, se voit reprocher d'attirer des gens en crise personnelle et en recherche d'une spiritualité exotique ;

Les néo-pentecôtistes de l'Eglise « Vie Nouvelle » sont accusés de faire de la manipulation mentale, ce qui conduirait 25% de leurs fidèles au suicide, selon des études jamais identifiées par l'association russe.

Ces quelques exemples sont tirés d'une étude en cours de notre organisation passant au crible les déclarations publiques et consultables sur Internet d'Alexandre Dvorkin, fondateur et président de l'association membre de la FECRIS en Russie. En outre, ce personnage-clé de la lutte anti-sectes en Russie est intouchable car soutenu par le Kremlin. L'actuel Ministre de la Justice, qui a été l'un de ses étudiants, l'a entre autres nommé président de son Conseil d'Experts pour les Affaires Religieuses. Il peut nous paraître très étonnant d'entendre ce langage éculé datant du temps de la guerre froide – mais pas inefficace en Russie - dans la bouche de quelqu'un qui s'est enfui de l'Union Soviétique dans les années 1970, qui a obtenu et possède toujours la nationalité américaine tout en ayant récemment acquis la nationalité russe, qui est rentré à Moscou et s'est mis au service de l'Eglise Orthodoxe Russe pour éradiquer les mouvements religieux non-orthodoxes et qui a affilié son organisation religieuse anti-sectes à la FECRIS. Et c'est ce personnage que la FECRIS créée dans le berceau de la laïcité et financée par l'Etat français s'est choisie comme vice-président en 2009.

Conclusions

En 1994, la FECRIS a été portée sur les fonds baptismaux dans le berceau de la laïcité en Europe, la France. Dans ce pays où l'Etat et les religions sont nettement séparées et où l'Etat ne reconnaît ni ne subsidie aucun culte, la FECRIS est très largement financée par les pouvoirs publics et ne pourrait survivre avec ses propres moyens financiers.

Or, en Allemagne et en Autriche, les associations membres de la FECRIS collaborent étroitement avec ou sont instrumentalisées par les Eglises dominantes catholiques et protestantes dont la priorité est de défendre et fortifier leur position dans la société, et d'arrêter l'hémorragie continue de leurs membres sous les effets de la sécularisation et des efforts missionnaires de nouveaux mouvements religieux. Du clergé est même subsidié par des fonds publics pour combattre les sectes.

En Russie, l'association membre de la FECRIS fait partie intégrante de l'Eglise Orthodoxe Russe, certaines de ses représentations régionales en sont des départements missionnaires et certains de ses dirigeants font partie de la branche radicale du clergé. Au pays peu démocratique du tandem Medvedev-Poutine, la FECRIS contribue ainsi au programme de purification religieuse des terres orthodoxes.

Le résultat de l'intolérance et des incitations à la haine à l'encontre de nouveaux mouvements religieux et convictionnels n'est pas différent de l'antisémitisme et de l'islamophobie mais n'a pas encore été vraiment mesuré et pris en compte au même titre par les pouvoirs publics et les organisations internationales de droits de l'homme : non-respect de la liberté de religion ou de croyance, discriminations, insultes et agressions physiques, incitation à la haine, actes de vandalisme et parfois des incendies criminels contre des lieux de culte et des bâtiments communautaires. Les Témoins de Jéhovah sont pratiquement les seuls à avoir commencé à répertorier ces faits concernant leur dénomination dans une cinquantaine de pays européens. La

France est en tête de leurs statistiques avec 130 faits de vandalisme et 5 incendies criminels contre leurs lieux de culte en 2008-2009. Les positions suivantes sont occupées par l'Allemagne, l'Ukraine, l'Autriche et la Russie... pays où la FECRIS est bien représentée. Une corrélation bien troublante.

Est-ce vraiment la mission de la FECRIS de s'allier avec les prêtres les plus radicaux de l'Eglise Orthodoxe Russe, avec l'Eglise Catholique et l'Eglise Evangélique Luthérienne en Autriche et en Allemagne ?

Est-ce vraiment la mission de l'Etat laïc français de financer des groupes travaillant avec et pour des Eglises, encourageant l'intolérance et les discriminations religieuses ?

Est-ce vraiment la mission du Conseil de l'Europe et de l'ONU de légitimer la FECRIS en lui accordant un statut particulier ?

Willy Fautré

Directeur de Human Rights Without Frontiers/ Droits de l'Homme sans Frontières

Membre du Consortium International sur le Droit et les Etudes Religieuses

Membre de la Plate-forme Européenne contre l'Intolérance et les Discriminations Religieuses

Membre du Comité Consultatif de la Plate-forme du Parlement Européen pour la Laïcité en Politique